

Mobilités actives et Conseil communautaire Lannion – Trégor Communauté

Élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026

Mesdames les candidates, Messieurs les candidats,

Notre association Trégor Bicyclette plaide depuis 20 ans en faveur d'une prise en compte de la bicyclette comme moyen de déplacement à part entière. Nous sommes convaincus que les modes actifs (vélo et marche) doivent faire l'objet de politiques publiques ambitieuses, pour répondre à trois impérieuses nécessités : **santé publique, économies** (tant pour la collectivité que pour les individus), ainsi que **préservation de notre environnement**.

Comme vous le savez, notre agglomération est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) pour nos 57 communes ; aussi pourriez-vous être amené·es à y prendre des décisions importantes pour les mobilités de notre quotidien.

En répondant au questionnaire ci-après, et en vous référant aux informations supplémentaires figurant en annexe, vous pourrez exprimer votre réflexion et votre engagement, au titre de votre liste candidate, sur vos futures actions communales et communautaires en faveur du vélo et des aménagements cyclables à venir. Votre réponse a vocation à être rendue publique. Elle est **attendue pour le 2 mars au plus tard, par envoi postal ou électronique** à l'adresse ci-dessus.

Nous vous remercions par avance du temps que vous passerez à remplir ce questionnaire et de votre participation au débat démocratique.

L'équipe de Trégor Bicyclette

Questionnaire municipales 2026 / Trégor Bicyclette

Votre commune :

Nom de votre liste :

Nota bene : les liens cliquables ci-après sont aussi présents en entier en annexe.

A. Santé physique et mentale, économies, bien-être et cadre de vie

1 km à vélo = 1 € de coût social évité, selon études scientifiques ! (voir [cette référence](#) et [celle-ci](#)).

Engagement / mesures envisageables	oui / non / ne se prononce pas
Face aux actuels problèmes de sédentarité et de pollution de l'air, êtes-vous d'accord de promouvoir le vélo et la marche sur les courtes distances dans le quotidien de tous (scolaires, actifs et seniors) ?	
Généraliser les « rues scolaires » devant chaque établissement (i.e. : <i>piétonniser temporairement les voies des écoles aux heures d'ouverture et de fermeture des classes</i>)	
Déployer le dispositif « Savoir rouler à vélo » dans toutes les écoles élémentaires (mesure figurant au Plan de Mobilité LTC)	
Déployer du stationnement vélo (arceaux, abris devant établissements)	
Autres réflexions ou engagements de votre liste :	

B. Pédagogie, sensibilisation, communication sur les mobilités actives et la cohabitation dans l'espace public

À consulter : manifeste « [Faire place aux piétons et aux cyclistes](#) : des clés pour une cohabitation réussie » (oct. 2025)

Engagement / mesures envisageables	oui / non / ne se prononce pas
Afin d'engager les changements de pratique de déplacements, êtes-vous d'accord pour lancer de véritables campagnes d'information et de communication en synergie avec les différents partenaires publics et associatifs ? (Cf. <i>Fiche Action-cadre 3.2 du Plan de Mobilité LTC</i>)	
Autres réflexions ou engagements de votre liste :	

C. Plan de circulation au niveau communal

À consulter : livrets « [Assurer la sécurité des cyclistes en milieu rural](#) » et « [Réaffectation de voies](#) ».

Engagement / mesures envisageables	oui / non / ne se prononce pas
Seriez vous prêts à faire étudier un plan de circulation sur votre commune permettant de réserver des voies communales aux vélos et aux riverains/agriculteurs ; étude financée tout ou partie par LTC ?	
Autres réflexions ou engagements de votre liste :	

D. Schéma Directeur Communautaire des Aménagements Cyclables

À consulter : [site web de LTC](#) et [délibération du Conseil communautaire](#) du 29 juin 2021

Engagement / mesures envisageables	oui / non / ne se prononce pas
Ce schéma, voté le 29 juin 2021 par le Conseil communautaire, et doté d'un financement de 840 000 € par an, n'a encore été réalisé que très partiellement : quelques stationnements et l'aménagement de la piste cyclable traversant la technopole Lannion – Pégase. (Voir carte du réseau cible en annexe.)	
Seriez-vous prêts à le reconduire ? (10 € / habitant / an, soit environ 1M€ / an)	
Seriez-vous prêts à le renforcer et à rattraper le retard pris ? (30 € / habitant / an comme d'autres collectivités en France, soit environ 3M€ / an)	
Autres réflexions ou engagements de votre liste :	

E. Liaisons intercommunales

A consulter : [baromètre de la FUB](#) mesurant l'immense attente des usagers d'itinéraires sécurisés

Engagement / mesures envisageables	Quelle liaison prioritaire ?
<p>Des liaisons cyclables intercommunales sécurisées et continues sont indispensables : emprunt de petites routes + aménagements cyclables adaptés (piste cyclable / voie verte,...) + balisage de l'itinéraire.</p> <p>Pour votre commune, quelle liaison cyclable vers une autre commune vous semble prioritaire ?</p> <p>(exemple liaison Ploubezre - Plouaret , ouverture envisagée en 2026)</p>	
<p>Autres réflexions ou engagements de votre liste :</p>	

F. Concertation des usagers

Engagement / mesures envisageables	oui / non / ne se prononce pas
<p>Êtes-vous favorable à la présence, à titre consultatif, des associations d'usagers, telle Trégor Bicyclette, dans le Comité de pilotage du Schéma Directeur des Aménagements cyclables (suivi du schéma), ainsi que dans tout Comité de pilotage communautaire ou communal, pour les projets d'itinéraires cyclables sur le territoire de LTC ? (de la conception à la réalisation)</p>	
<p>Autres réflexions ou engagements de votre liste :</p>	

G. Autres réflexions et engagements

Autres commentaires, réflexions ou engagements de votre liste en lien avec les mobilités actives vélo et marche

Représentant de la liste :
(*prénom et nom*)

Date et signature

Annexe : éléments de contexte

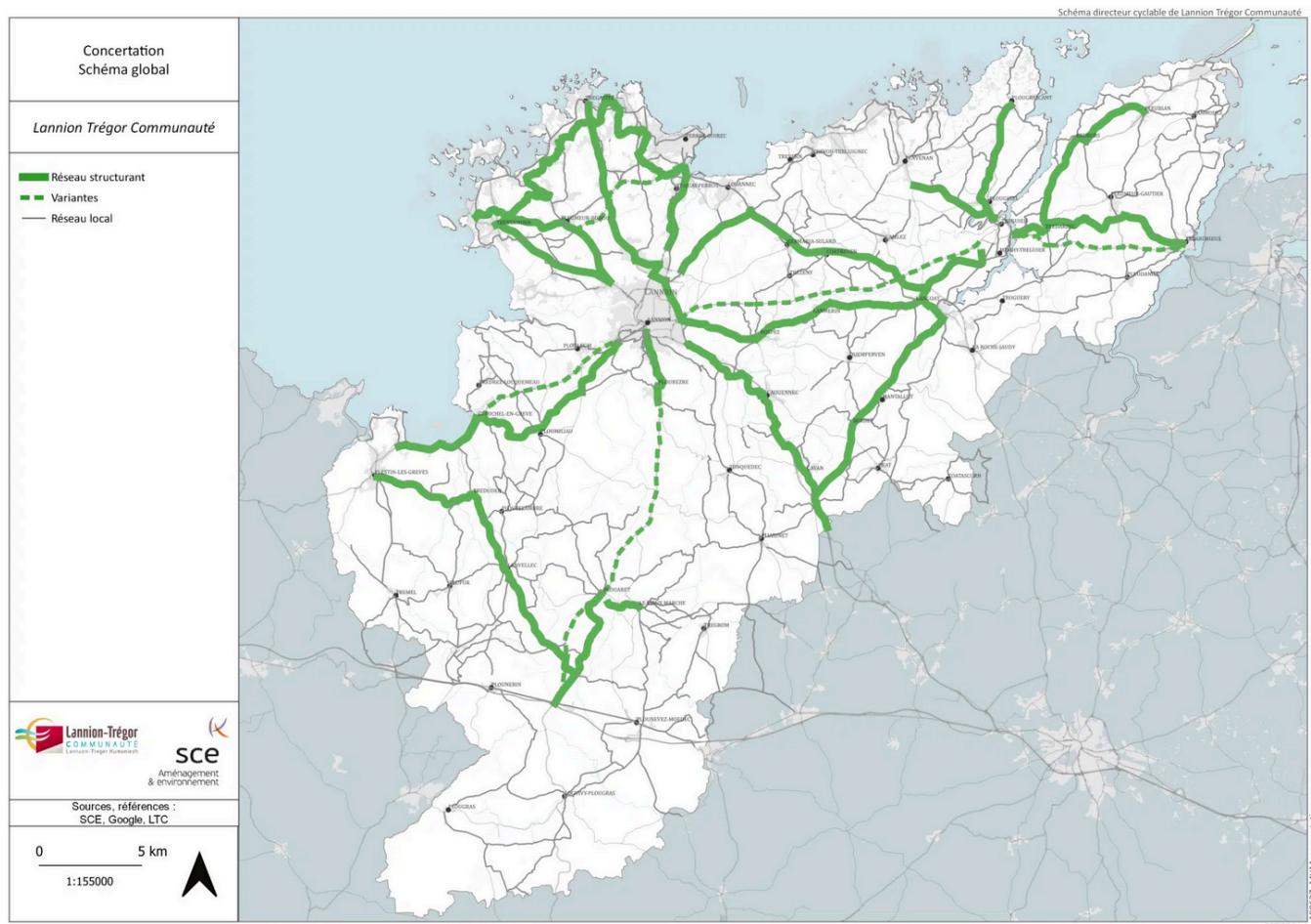
Rappel des décisions et démarches de LTC répondant notamment au besoin d'une mobilité active et décarbonée

- 29/06/2021 : vote en Conseil communautaire du [Schéma directeur communautaire des aménagements cyclables](#) (SDCAC)
- 2022 : enquête mobilité du territoire, certifiée CEREMA
- 23/09/2025 : dans le cadre de la démarche « 3 plans », vote en Conseil communautaire du Plan de Mobilité 2025-2030 (Cf. Action-cadre 2.6 *Favoriser un report modal vers les modes actifs*)
- 27/01/2026 : vote en Conseil communautaire du dispositif « [Territoire engagé pour la transition écologique](#) » (TETE, certification de référence (ADEME) des collectivités territoriales en matière de transition écologique) et approbation de sa stratégie 2026-2029.
(Pour Trégor Bicyclette, l'engagement de LTC de soutenir « une liaison intercommunale par an » n'est pas à la hauteur des enjeux de transformation des mobilités dans une agglomération de 57 communes.)

Par ailleurs, les contributions financières du Département des Côtes d'Armor doivent être recherchées et surtout largement amplifiées (dispositifs « Projet de territoire » et « Pacte local des mobilités »).

Carte du réseau cible

Cette carte du réseau cible à horizon 2031 – 2036 fait partie du Schéma directeur des aménagements cyclables adopté en 2021. Elle figure sur le [site internet de LTC](#) et concerne l'ensemble du territoire.



Les mobilités actives (vélo & marche) : une solution vertueuse face aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui

Le vélo, comme la voiture, est un moyen de transport, mais avec de nombreux co-bénéfices : bon pour la santé, le porte-monnaie et l'environnement ! Il est urgent de repenser nos façons de nous déplacer au quotidien, aujourd'hui et demain, pour agir favorablement sur notre cadre de vie et notre santé, des domaines aujourd'hui trop malmenés et déséquilibrés. Le système « tout voiture » d'aujourd'hui est devenu une règle sociétale, un système dont l'emprise est telle qu'il oublie de coexister équitablement avec le vélo et la marche.

Le vélo est une réponse à ces enjeux. Il est un moyen de transport (comme la voiture) qui a toujours existé dans l'espace public, mais dont la place s'y est malheureusement et injustement réduite : en 1930, 20 % des déplacements étaient réalisés à vélo ; ils ne sont qu'à moins de 3 % actuellement. Il existe en conséquence un véritable « gisement » pour les trajets du quotidien jusqu'à 5 km (vélo) ou 10 km (vélo à assistance électrique) pour nos concitoyens en capacité de pédaler. Le chiffre : +40 % de fréquentation des pistes cyclables, en France, depuis 2019 !

Comme le montre l'enquête nationale de la FUB (Fédération des Usagers et Usagères de la Bicyclette) de 2025, la condition indispensable pour faire basculer nos concitoyens vers un usage régulier du vélo est **la sécurité des itinéraires**.

Liens complets vers les études et documents cités

Question A.

- <https://www.inshs.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/le-velo-un-potentiel-inexploite-pour-ameliorer-la-sante>
- <https://theconversation.com/le-velo-un-potentiel-inexploite-pour-ameliorer-la-sante-et-le-climat-225010>

Question B.

- Le communiqué de presse :
<https://www.fub.fr/fub/actualites/fub-rvm-rue-avenir-publient-leurs-recommandations-cohabitation-pietonscyclistes>
- Le manifeste : https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub_manifeste_cohabitation_page_web_vf.pdf

Question C.

- <https://www.fub.fr/fub/actualites/assurer-securite-cyclistes-milieu-rural-fub-publie-ses-recommandations>
- <https://www.af3v.org/livret-reaffectation-de-voirie/>

Question D.

- page web LTC
<https://www.lannion-tregor.com/aggloeration/politiques-publiques/amenagement-durable-du-territoire/schema-des-amenagements-cyclables/>
- délibération LTC du SDCAC
https://drive.google.com/file/d/1M1GoBK4_e61jUq9wrZhTq7ZylyhRYzdJ/view?usp=sharing

Question E.

- <https://www.barometre-velo.fr/2025/>
- Campagne FUB Municipales 2026 : <https://municipales2026.fub.fr/>

Délibération Territoire engagé pour la transition écologique

- https://drive.google.com/file/d/1jTPcYpFs80ztrOrKGvVhXqNZ_Ooc3sNX/view?usp=sharing